

18 juin 2024

Conseil municipal

Séance extraordinaire du 18 juin 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu tenue le 18 juin 2024 à 18 h 30, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

Mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Mélanie Dufresne, Marianne Lambert, Lyne Poitras, Patricia Poissant, Jessica Racine-Lehoux et Annie Surprenant ainsi que messieurs les conseillers, Sébastien Gaudette, Jean Fontaine, Marco Savard, François Roy et Jérémie Meunier, sont présents. Enfin, madame la mairesse Andrée Bouchard est présente et préside la séance.

Madame Brigitte Cérat, directrice générale adjointe, et Pierre Archambault, greffier, sont présents.

-- -- --

Madame la mairesse constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 18 h 44

ORDRE DU JOUR

CM-E-20240618-2

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et préadressé à tous les membres du conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 14 juin 2024 qui leur a été signifié dans les délais requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-- -- --

18 juin 2024

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE,
AFFAIRES JURIDIQUES**

CM-E-20240618-7.1

Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025-2026-2027

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Annie Surprenant

Que soit adopté le programme triennal des dépenses en immobilisations de la manière suivante, et ce, pour les années 2025, 2026 et 2027 :

- 2025 : 129 566 587 \$
- 2026 : 120 157 814 \$
- 2027 : 152 845 915 \$

Le tout, pour des dépenses d'immobilisations au montant total 402 570 316 \$, de ledit programme étant joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
AU CONSEIL MUNICIPAL**

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE
COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU
CONSEIL MUNICIPAL AU PUBLIC**

Les membres du conseil municipal n'ont pas pris parole au tour de table.

18 juin 2024

LEVÉE DE LA SÉANCE

CM-E-20240618-20

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Jérémie Meunier
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Jessica Racine-Lehoux

Que la présente séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

La séance est levée à 19h12.

Andrée Bouchard
Mairesse

Pierre Archambault
Greffier